

Résumé mémoire Archibio

L'organisme à but non lucratif Archibio, groupe d'intervention en habitat écologique, fait la promotion de la construction écologique depuis 1991. Cette action responsable contribue à un avenir viable.

Nos observations et les nombreuses demandes qui nous sont adressées, nous permettent de penser qu'un programme d'efficacité énergétique serait la première mesure à entreprendre. En effet, des citoyennes et des citoyens de plus en plus nombreux sont prêts à modifier leur mode de vie afin de réduire leur empreinte écologique personnelle. Ces mesures permettront, à un faible coût, de libérer des « négawatts » qui nous permettront de sortir d'un contexte d'urgence.

En ce qui concerne la filière à privilégier comme source d'approvisionnement en énergie renouvelable, l'éolien représente le choix le plus conséquent à faire. De plus en plus accepté socialement, l'évolution technologique de ce secteur et le potentiel éolien dont bénéficie le Québec font en sorte que cette ressource sera la plus économique à utiliser dans l'avenir. D'autant plus que l'énergie éolienne et l'hydroélectricité sont deux sources d'énergie complémentaires.

Ces choix permettront au Québec de remplir ses engagements sur la scène internationale, particulièrement en ce qui concerne le développement durable, et la réduction de la production de gaz à effet de serre qui sera effective à partir de la mise en œuvre des accords de Kyoto en février prochain. Deux mesures que les Québécois et les Québécoises appuient massivement.

Mémoire Énergie

L'organisme Archibio, groupe d'intervention en habitat écologique, fait la promotion de la construction écologique depuis 1991. Nous aidons les Québécois et les Québécoises à réaliser leur rêve de construire et d'habiter leur maison de façon à réduire tant les nuisances sur l'environnement que sur la santé.

Cette action exemplaire anticipe les changements à venir qui assureront le développement des « établissements humains viables » tel que discuté lors de rencontres internationales organisées sous l'égide des Nations Unies. En effet, ces rencontres ont donné lieu à des ententes et de nouveaux concepts qui tiennent compte des problématiques actuelles, particulièrement en ce qui concerne le développement et l'environnement. Nous ne referons pas ici l'histoire de ces rencontres internationales et des discussions qui leur sont propres, et qui sont, sans aucun doute, devenues des préoccupations importantes pour nos politiciens. Rappelons cependant que le développement durable est le concept clé qui sera à appliquer pour assurer un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures dans un souci de justice sociale, d'équité et de solidarité.

Notre organisme représente donc des citoyennes et des citoyens qui partagent les préoccupations exprimées dans ces différents accords internationaux qui ponctuent notre réalité depuis bientôt une vingtaine d'années. Ces citoyens ont mis en œuvre une manière de vivre, de faire et d'habiter leur maison qui tente de réduire, au quotidien, leur empreinte écologique personnelle. Les communications et les demandes considérables que nous recevons du grand public nous démontrent qu'un grand nombre de personnes cherchent à faire de même.

Rappelons ici que le secteur de la construction et de l'habitation au Québec accapare 54 % de la consommation de l'énergie totale, incluant le transport des matériaux et des déchets de construction ainsi que la consommation d'énergie propre à chaque bâtiment. Il s'y consomme également 30 % des ressources et on y produit 30 % des déchets, c'est dire si ce secteur de l'activité humaine a un impact considérable sur notre environnement.

De plus, le développement de cette industrie ne semble pas indiquer que les pratiques propres à ce secteur évoluent pour contribuer à un développement durable au Québec. Ce secteur aura donc tout intérêt à modifier ses pratiques, particulièrement dans le cadre de la mise en application du protocole de Kyoto en février prochain. En effet, dans ce contexte, le potentiel de réduction de la consommation d'énergie lié à ce secteur de l'activité économique permettra de réduire de façon substantielle la production de gaz à effet de serre. Cette réduction passera nécessairement par une utilisation judicieuse de l'énergie.

Plusieurs mesures

L'objectif, dans le contexte de la présente démarche fort écourtée et limitée, est de proposer des pistes de solutions pour l'avenir énergétique du Québec. Nous pensons que des mesures simples peuvent être prises pour remédier à ce bilan somme toute négatif d'une industrie et d'un mode de vie énergivores. Notre contribution s'articule autour du bâtiment, de sa construction et de sa gestion. Notre point de vue d'observateur privilégié nous permet de croire que beaucoup de Québécois et de Québécoises agissent consciemment pour changer leur mode de vie, et en cherchent les moyens concrets et réalistes.

La réduction à la source de la consommation d'énergie sera toujours la mesure la plus efficace et la plus économique à appliquer.

Cela dit l'efficacité énergétique sera la première mesure à prendre et certainement la plus simple. Le document «Vers de nouveaux choix énergétiques : Un vent de changement» préparé par l'organisme Équiterre démontre que c'est aussi la mesure la plus économique :

«Portrait global

Rapidité de mise en service :	0,5 à 3 ans
Coût :	~2,8 ¢/kWh
Emplois :	12 700 / G\$
Distribution :	toutes les régions
Gaz à effet de serre :	aucun
Polluants atmosphériques :	aucun
Territoire occupé :	aucun» ¹

Il est donc possible de réaliser les mesures suivantes :

- amélioration de l'enveloppe du bâtiment par un coefficient d'isolation supérieur
- étanchéité des ouvertures
- utilisation d'ampoules à faible consommation
- utilisation du solaire passif
- masse thermique
- chauffe-eau à haute efficacité
- appareil de chauffage efficace
- recyclage de matériaux
- utilisation de matériaux à faible énergie grise
- chauffe-eau solaire
- utilisation du solaire actif
- utilisation d'appareils éconergétique

De plus, la production d'énergie résidentielle pourra être complémentaire

- production résidentielle d'énergie éolienne
- production locale d'énergie hydraulique microturbinée (avec étude d'impact au préalable)
- production d'énergie locale à partir de la bio-masse disponible.
- géothermie

La possibilité de vendre en tout temps le surplus d'énergie produite à la société d'État sera l'incitatif économique le plus important pour accompagner ces productions.

Une voie à suivre

Un nombre croissant d'individus mettent en œuvre ces éléments de manière volontaire et à leurs seuls frais. Ils construisent des maisons qui présentent un coefficient d'isolation supérieur - souvent le double de celui des normes en vigueur- en utilisant des matériaux à faible énergie grise (comme le ballot de paille). Ils récupèrent et recyclent des matériaux, réduisant ainsi la consommation des ressources. Ils sont sensibles aux économies d'énergie et ils utiliseraient davantage les énergies dites alternatives et renouvelables si celles-ci s'avéraient plus abordables.

En nous inspirant de ces initiatives, nous pensons que ces mesures pourraient être largement diffusées auprès de la population en général. L'intérêt de l'efficacité énergétique, outre son faible coût d'application, c'est qu'elle nous permettra de sortir rapidement d'un contexte d'urgence tout en libérant des « négawatts » qui pourront être réutilisés ailleurs.

Les choix globaux

En ce qui concerne les choix énergétiques globaux, Archibio se rallie à la position des groupes environnementaux, soit l'efficacité énergétique, telle que mentionné plus haut, et particulièrement l'énergie éolienne.

« Portrait global

Rapidité de mise en service :	1 à 3 ans
Coût :	~7 ¢/kWh
Emplois :	6 200 / G\$
Distribution :	presque toutes les régions
Gaz à effet de serre :	aucun
Polluants atmosphériques :	aucun
Territoire occupé :	~5% de 72 km ² /TWh
Autres impacts :	visuels» ¹

L'investissement massif dans le développement du secteur éolien sera la mesure la plus importante que prendra un gouvernement responsable en terme de nouveau développement énergétique. Cette mesure nous permettra de combler la demande et les besoins futurs en énergie du Québec tout en remplissant nos objectifs de développement durable et de réduction de gaz à effet de serre. Objectifs largement partagés par l'ensemble de la population comme en témoignent les derniers sondages. Les avancées technologiques dans ce domaine permettent de produire une énergie à un coût moindre que l'énergie hydroélectrique et dans un temps plus court selon le même document. Enfin, le couplage de l'énergie éolienne et du réseau hydroélectrique existant assurera à la fois la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité.

«À quelque 7 ¢/kWh, l'énergie éolienne coûte moins cher que les prochains projets hydroélectriques (de 8 à 15 ¢/kWh) ou qu'une centrale thermique comme le Suroît ou Bécancour (de 7,6 à 9,2 ¢/kWh). Elle ne produit pas de gaz à effet de serre et crée de nombreux emplois en région»¹

Sachant que les problèmes environnementaux ne connaissent pas les frontières fixées arbitrairement par les humains, cette approche nous permettra de prendre le leadership et d'exporter nos éventuels surplus d'énergie vers nos voisins du sud, dont la consommation énergétique va en croissant et dont les potentiels de production hydraulique et éolien sont limités. Ce qui donnera un avantage économique indéniable au Québec.

En conclusion

La mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et d'éducation soutenu par des mesures économiques et fiscales permettra d'une part de faire évoluer les mentalités (mode vie) et d'autre part de faciliter l'acquisition de nouvelles technologies réduisant la consommation énergétique (technologies innovantes et performantes). La mise en place de mesures visant à encourager les bonnes pratiques en construction serait à mettre de l'avant auprès des promoteurs et entrepreneurs. Mais aussi auprès des municipalités pour réviser les règlements désuets. Enfin, une révision du code du bâtiment devra accompagner ces mesures pour en faciliter la mise en œuvre.

Références:

- ¹ Les trois citations sont tirées du document :
Vers de nouveaux choix énergétiques, Un vent de changement. Document pdf de l'organisme Équiterre
www.equiterre.org

La plupart des données citées dans ce document sont tirées des études suivantes :

Efficacité énergétique:

DUNSKY EXPERTISE EN ÉNERGIE. *Opportunities for Accelerated Electrical Energy Efficiency in Quebec: 2005-2012*, mai 2004.

Énergie éolienne:

HÉLIMAX ÉNERGIE. *Étude sur l'évaluation du potentiel éolien, de son prix de revient et des retombées économiques pouvant en découler au Québec*, avril 2004.

Étude comparative:

DUNSKY EXPERTISE EN ÉNERGIE. *La centrale du Suroit, l'efficacité énergétique et l'énergie éolienne : analyse comparative des options*, mai 2004.